La Banque Laurentienne du Canada annonce les résultats d'un privilège de conversion d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13

NE PAS DIFFUSER SUR LES FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS

MONTRÉAL, 07 juin 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») a annoncé aujourd'hui qu'aucune de ses actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13 (les « actions privilégiées, série 13 ») en circulation ne sera convertie le 17 juin 2019, premier jour ouvrable suivant la date de conversion du 15 mai 2019, en actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 (les « actions privilégiées, série 14 »). Durant la période de conversion, qui se terminait le 31 mai 2019, 177 715 actions privilégiées, série 13 ont été déposées aux fins de conversion en actions privilégiées, série 14, soit moins que le minimum de 1 000 000 d'actions requis pour que la conversion puisse prendre effet, comme il est décrit dans le supplément de prospectus du 27 mars 2014 visant l'émission des actions privilégiées, série 13. En conséquence, aucune action privilégiée, série 14 ne sera émise le 17 juin 2019 et les porteurs d'actions privilégiées, série 13 conserveront leurs actions. Les actions privilégiées, série 13 sont actuellement cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole LB.PR.H. Comme il a été annoncé le 16 mai 2019, le taux de dividende applicable pendant la période de cinq ans allant du 15 juin 2019 au 14 juin 2024 sera de 4,123 % par an. Les actions privilégiées, série 13 n'ont pas été ni ne seront inscrites aux États-Unis en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis (la « Loi de 1933 »), en sa version modifiée, ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis, et elles ne peuvent être offertes, vendues ou remises, directement ou indirectement, aux États-Unis, ni à une personne des États-Unis ou pour le compte ou au profit d'une personne des États-Unis (au sens attribué au terme US person dans le Regulation S pris en application de la Loi de 1933) en l'absence d'une telle inscription ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vendre ni une sollicitation d'acheter les titres aux États-Unis et tout appel public à l'épargne visant des titres aux États-Unis doit être fait au moyen d'un prospectus.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondée en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie 3 300 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 45 milliards $, de même que des actifs administrés de 30 milliards $.

Renseignements :

Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications 514 284-4500, poste 40015 Cell. : 514 926-3295 helene.soulard@blcgf.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2019-06-07-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-annonce-les-resultats-dun-privilege-de-conversion-dactions-privilegiees-de-categorie-A-a-dividende-non-cumulatif,-serie-13